

Journal des traducteurs Translators' Journal

Traduction et Refrancisation

Paul Gouin

Volume 2, numéro 3, 3e trimestre 1957

Traduction et refrancisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061370ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061370ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gouin, P. (1957). Traduction et Refrancisation. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(3), 80–84. <https://doi.org/10.7202/1061370ar>

TRADUCTION et REFRANCISATION

Me Paul GOUIN, Président du Conseil de la Vie Française.

Tel qu'on me l'a demandé, je vous parlerai aujourd'hui de traduction et de refrancisation. Voilà certes deux sujets importants, deux sujets connexes qui constituent en fait l'un des problèmes les plus sérieux de la survivance française en Amérique.

Vous connaissez mieux que moi ce qu'est la traduction mais vous connaissez peut-être moins bien ce qu'est la refrancisation telle que nous l'entendons à l'heure actuelle. Il est donc important avant de déterminer le rôle du traducteur dans la refrancisation, de préciser en quoi consiste cette dernière.

Malgré tout ce qui a été dit et écrit sur le sujet depuis un quart de siècle, de nombreux Québécois se méprennent encore sur le sens réel de la campagne de refrancisation ; ils croient qu'il s'agit uniquement d'une croisade en faveur du bon parler français. Certes c'est là une question primordiale. La langue que nous ont transmise nos pères est la source d'où a jailli la vie française d'Amérique et nous devons la conserver dans toute sa pureté.

Mais la campagne de refrancisation est plus qu'une croisade en faveur du bon parler français ; dans son sens le plus large et le plus vrai, elle est intimement liée à notre vie familiale, notre éducation, notre vie artistique, nos moeurs et coutumes, nos valeurs humaines, etc. Elle embrasse toutes les manifestations de ce génie français que nos pères avaient su canadieniser et que nous, leurs descendants, sommes en voie d'américaniser de façon péjorative.

Les concours organisés à l'occasion du récent congrès de refrancisation illustrent de façon encore plus précise, plus pratique, le sens véritable de cette croisade.

Il y a eu tout d'abord un concours littéraire dans les écoles publiques et indépendantes de la province. Puis un concours d'architecture à l'École des Beaux-Arts de Montréal. Ce dernier concours consistait en la présentation d'un projet d'hôtel moderne s'harmonisant avec des constructions de style ancien dans une rue donnée du Vieux-Québec.

A l'École des Arts graphiques, il s'agissait pour les concurrents de préparer des projets de couvertures pour menus québécois et d'enveloppes de disques d'oeuvres canadiennes-françaises. Le concours de l'École des Beaux-Arts de Québec comportait un projet de carton de tapisserie sur un sujet canadien, un projet théâtral comprenant maquette de décors et de costumes, affiche et couverture de programme pour une pièce canadienne déjà portée à la scène ou encore un projet d'enveloppe de disques des chansons primées lors du Gala de la Chanson canadienne.

A l'Ecole du Meuble, les concurrents ont soumis des maquettes de décoration intérieure à la québécoise pour hôtels, motels et restaurants. Les élèves en sculpture et en art décoratif de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal ont participé à un concours d'art religieux contemporain et cela afin de moderniser, suivant l'évolution du génie français, la décoration de nos nouvelles églises.

Et maintenant que nous sommes fixés sur le sens véritable de la croisade de re francisation, parlons traduction qui en est le facteur primordial. Car nous ne parviendrons à re franciser notre province qu'en traduisant en bon français non seulement les nouvelles, les annonces, les expressions qui nous viennent du monde anglais et américain mais également les coutumes, les modes de vie que nous empruntons à nos voisins sans les adapter à notre mentalité, à notre génie.

Parlons aujourd'hui de la question qui vous intéresse davantage, la traduction proprement dite. Ainsi que l'écrivait Léon Lorrain : "Bon gré mal gré, nous sommes un peuple de traducteurs. Les agences télégraphiques canadiennes et étrangères n'expédient guère à nos journaux d'expression française que des dépêches libellées en anglais. Le reportage lui-même s'alimente, en grande partie à des sources anglaises. L'industrie, le grand commerce, les transports, la finance, où domine l'élément anglo-canadien, conçoivent et rédigent leur publicité presque exclusivement en anglais. Ainsi, les nouvelles et les annonces du journal, pain quotidien du peuple, se présentent au lecteur sous forme de traduction, dans une large mesure du moins. Il en va de même de la plupart de nos lois et de presque tous les imprimés que nous apporte le courrier".

C'est ici qu'entre en jeu le travail du traducteur canadien-français dont "le rôle primordial, comme le disait Monsieur Pierre Daviault, consiste par-dessus tout à sauvegarder la pureté de la langue française".

Je sais par expérience que ce n'est pas chose facile. Je ne suis pas traducteur mais parce que je m'occupe de re francisation, l'on me demande souvent de traduire certaines expressions comme "overnight-guest", "milk-bar", et "Give your children a sporting chance", slogan très à propos et très invitant à souscrire à une campagne de souscription en faveur de l'établissement d'un Centre sportif à St-Lambert. Je n'ai pas encore réussi à traduire en bon français ces diverses expressions et le Conseiller technique près le Conseil Exécutif de la province de Québec serait très heureux de pouvoir bénéficier de conseils d'experts tels que vous.

A part la traduction d'écrits qui demande une culture et une connaissance spécialisée, il y a la traduction que j'appellerais ambulante, la traduction du langage qui s'avère très pénible et complexe pour un Canadien français. Il est certain qu'au point de vue langue, le Canadien français subit davantage l'influence américaine que son concitoyen de langue anglaise; rare est celui qui a eu cette chance merveilleuse d'apprendre l'anglais à sa source, sur les bords de la Tamise. En général, nous écrivons et parlons de piètre façon l'anglais courant des Etats-Unis. Nous l'apprenons d'abord comme enfants dans la rue puis très peu à l'école. A l'âge adulte, le Canadien français moyen, en général — il y a exception à toute règle — parle et écrit un mauvais anglais. Ce qui n'empêche pas le peu qu'il connaît de l'influencer à un tel point que, comme l'écrivait Léon Lorrain, "les Canadiens français qui ignorent l'anglais n'en font pas

moins des anglicismes. Quelle influence d'une langue qu'ils ne connaissent pas !"

C'est dire que la plupart du temps, le Canadien français, doit traduire d'une langue anglaise américaine qu'il possède à peine, langue pleine de "slogans" et de tournures extrêmement vagues pour nous, en un français qu'il ne connaît ordinairement pas assez.

Le conducteur d'autobus, le commis de magasin, le garçon de table, l'employé d'usine ou de bureau, s'il veut s'exprimer en bon français, se voit aux prises avec une quantité de mots, d'expressions anglaises dont la traduction française ne lui a pas été enseignée à l'école. L'expression française n'existe souvent même pas ou encore, elle est récente et non répandue dans le grand public.

Combien de fois, dans la conversation, un mot, une expression anglaise nous vient d'abord à l'esprit pour désigner un objet, pour colorer un fait d'un certain qualificatif. Le mot anglais surgit spontanément à notre propre insu et à notre grande surprise, même si nous possédons très peu l'anglais, parce que ce mot ou cette expression apparaît constamment en formule publicitaire, sur un panneau-réclame, dans un journal ou autrement. Et là, très souvent, faute de se donner la peine d'un effort laborieux, nous nous contentons d'américanismes effroyables ou de traductions littérales peu élégantes, parfois même cocasses qui défigurent de façon meurtrière le doux parler de France.

Chacun de nous est l'artisan de cette traduction ambulante, traduction du langage. Chacun de nous doit fournir l'effort nécessaire pour trouver le mot français correct, l'expression précise.

Il est évident que certains domaines présentent des difficultés très grandes : le vocabulaire scientifique, le vocabulaire de l'électricité, de l'automobile, enfin tout ce qui a trait à la technique, aux découvertes modernes, sans oublier le vocabulaire de l'outillage, des matériaux de construction, de la publicité, le vocabulaire de la finance, des transports, et que sais-je encore. Dans la rue, au travail, dans sa propre maison, il est presque héroïque de parler en bon français. Mais si nous le voulons, si nous prenons la peine et le temps de consulter dictionnaire, grammaire et les manuels de traduction se rapportant à nos métiers respectifs et qui existent maintenant au Canada, nous pouvons et avons le devoir de nous exprimer en un français correct, simple, sans affectation, purifié de ces anglicismes, de ces américanismes et de ces fausses traductions qui sont passés, hélas, dans notre langage courant et dans nos écrits.

Il me vient à l'esprit un petit fait qui m'a été raconté il y a quelques années qui illustre bien cet inconvénient que le bilinguisme exerce sur notre langue maternelle, bilinguisme qui, par ailleurs, constitue une force évidente et offre des avantages nombreux aux Canadiens qui parlent les deux langues.

Un garagiste est appelé en cour pour témoigner en faveur d'un automobiliste dont la voiture a été endommagée lors d'un accident. Notre garagiste, consciencieux et plein de bonne volonté, consulte au préalable des livres de termes techniques venus de France et arrive en cour fort de son savoir. On l'interroge et il répond fièrement, armé de son nouveau vocabulaire, de son nouveau bagage de connaissances. Le juge et les avocats, tous Canadiens de langue française, l'arrêtent et le supplient d'employer

les termes anglais usuels car vraiment, ils n'y comprennent rien ! Vous voyez comme moi la cocasserie d'une telle situation !

Mais la situation si difficile, si complexe soit-elle, n'est pas désespérée. Elle s'est même beaucoup améliorée grâce au travail d'associations comme la vôtre, à la publication de manuels techniques à l'usage des élèves de nos écoles spécialisées et aux concours de vocabulaire et de prononciation que l'on organise dans certaines maisons d'enseignement. Et il n'y a pas de doute que la radio, la télévision et le cinéma français contribuent de façon notable à re franciser le langage de notre population et à enrichir son vocabulaire.

Si l'on considère l'histoire du Canada, le caractère bilingue du pays, la proximité et l'influence inévitable des États-Unis, la situation du français chez nous est normale et les progrès accomplis depuis plusieurs années au point de vue prononciation, recherche et souci du mot précis, voire même de style, nous permettent d'avoir foi en l'avenir.

L'on entend souvent dire qu'un Français, de classe moyenne, parle une langue beaucoup plus riche et emploie un vocabulaire beaucoup plus étendu, varié et précis que le Canadien français de même classe. Voilà un argument qui manque quelque peu de logique. Demanderait-on à un enfant de dix ans de s'exprimer avec la même facilité, le même vocabulaire et les mêmes connaissances qu'un homme d'âge mûr. Le Canada français existe depuis environ trois cents ans et la France jouit d'une des plus vieilles civilisations au monde. Les Français de Bretagne, de Normandie venus et restés en Nouvelle-France étaient des paysans et n'avaient que la culture de paysans, tout comme les paysans d'aujourd'hui sur les bords du Saint-Laurent. Et n'oublions pas que le Français n'a pas, comme nous, à lutter constamment contre une deuxième langue qui l'emporte au point de vue population et commerce, qui est à la fois pour nous une entrave aussi bien qu'une richesse.

D'ailleurs, il ne saurait être question pour nous de rivaliser avec nos cousins de France ou de chercher à les copier. Nous sommes des Français de l'Amérique du Nord et non pas des Français de France. Nous devons certes puiser aux sources du génie français mais en y ajoutant, en y mêlant nos particularités canadiennes-françaises qui elles aussi reflètent le génie français.

Prenons un exemple dans le domaine linguistique. Nous avons inventé des anglicismes effroyables comme les verbes "braker", "déclutcher" et "dérincher" que nous devons bannir impitoyablement. Mais par contre, nous avons créé des canadianismes imprégnés d'un bon sens et d'un bon goût bien français comme les expressions "poudrerie", "brunante", "clair d'étoiles", "magasinage" et "vivoir".

Cette question de canadianismes a fait couler beaucoup d'encre et torturé l'esprit de nombreux experts. Il est dit que les parlers régionaux alimentent une langue. Le parler franco-canadien fait de même pour la langue française du Canada. Il faut sans aucun doute que nos canadianismes soient employés à bon escient, dans un contexte propice et approprié tant au point de vue langage qu'écriture. J'ajouterais aussi que l'emploi d'un vrai canadianisme, un canadianisme coloré, piquant, élégant et même subtil, et nous en avons beaucoup, est cent fois plus agréable à l'oreille qu'une traduction sèche d'un terme anglais, qu'un anglicisme, un américanisme

ou qu'un terme essentiellement français d'outre-mer qui n'entre pas dans notre contexte canadien.

Montaigne disait bien : "que le gasçon y aille si le français n'y peut aller". Je dis à mon tour "que le canadianisme y aille et demeure même si le bon français n'y peut aller".

Les livres, la télévision, la radio le démontrent bien ; en plus de posséder aujourd'hui des écrivains qui écrivent le français que l'on appelle international, nous possédons et posséderons encore longtemps des écrivains qui racontent l'histoire d'un peuple dans le langage même de ce peuple comme Pagnol l'a fait pour les Marseillais.

Et voici arrivé, heureusement pour vous, le moment des conclusions. Le traducteur accomplit un magnifique travail, un travail essentiel dans le domaine de la re francisation. Mais il travaille pour des individus ; il faudrait que la collectivité puisse bénéficier constamment de ses connaissances, de ses lumières.

Si nous avons inventé d'affreux barbarismes comme les verbes "dérincher" et "plugger", si des expressions américaines telles que "snack-bar", "barbecue", "milk-bar", "curb-service" se sont répandues à travers toute la province comme de la mauvaise herbe, c'est parce que notre population ne connaissait pas les termes français appropriés.

S'il est vrai de dire qu'il est plus facile de prévenir que de guérir, il est non moins vrai d'affirmer qu'il est plus facile de semer que de déraciner. Il faudrait, pour éviter qu'ils ne s'enracinent chez nous, traduire en bon français dès qu'ils s'introduisent dans la province, les américanismes et les anglicismes. Il faudrait également que ces traductions soient semées, diffusées immédiatement aux quatre coins du Québec afin de renseigner, d'alerter notre population.

La création d'un institut provincial de linguistique est chose nécessaire. L'on pourrait s'inspirer ici de ce qui a été fait en France où l'on a dû créer l'Office du vocabulaire français pour lutter contre l'envahissement de l'anglicisme dans le vocabulaire technique. Cet office possède un service de renseignements destiné à tous ceux qu'embarrasse un problème, théorique ou pratique du vocabulaire.

Il a été question de l'institut provincial de linguistique au Congrès de la langue française de 1952 ; il en a été de nouveau question au Congrès de re francisation tenu à Québec en juin dernier. Le Conseil de la vie française en Amérique transmettra prochainement au gouvernement de la province une requête demandant la création immédiate de cet institut.

Nous serions très heureux si votre société voulait bien nous faire connaître ses vues sur la question et appuyer notre démarche auprès des autorités provinciales.

Le président du Conseil de la Vie française en Amérique, le Conseiller technique près le Conseil Exécutif de la province de Québec ne possède pas la science infuse. Il a besoin des conseils d'experts tels que vous et les conseils qu'il donne au Conseil Exécutif de la province seraient sans doute mieux compris s'ils étaient traduits en langage démocratique, s'ils reflétaient l'opinion publique, c'est-à-dire en l'occurrence l'opinion d'associations comme la vôtre.⁽¹⁾

¹ Discours prononcé à l'occasion de l'Assemblée générale de la STIC, Montréal 28 septembre 1957.